www.cc-ribeauville.fr

AUBURE, BEBLENHEIM, BENNWIHR, BERGHEIM, GUÉMAR, HUNAWIHR, ILLHAEUSERN, MITTELWIHR, OSTHEIM, RIBEAUVILLÉ, RIQUEWIHR, RODERN, RORSCHWIHR, SAINT-HIPPOLYTE, THANNENKIRCH, ZELLENBERG

SEIZE A NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DES SEIZE COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



N° 24 • JUIN 2010

PRÉCURSEUR, POUR VOUS SERVIR



Sommaire

N°24
JUIN 2010

ZOOM

De plus en plus **éco-responsables**

Réduire le volume des déchets et les recycler au maximum : une exigence de plus en plus affirmée à l'échelle des communes et des régions. Et la législation encourage une responsabilité plus forte. **Des sanctions peuvent ainsi être appliquées face à des comportements particulièrement inciviques, comme le dépôt sauvage d'ordures ou d'objets encombrants.** Il est notamment interdit de déposer à même le sol ou dans des récipients non agréés tous les déchets ménagers ou autres susceptibles de porter atteinte à la propreté et la salubrité des communes ou encore d'entraver la circulation des piétons et des véhicules. La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé a mis en place des infrastructures et des services toujours plus performants, en particulier pour les déchets d'origine végétale dont la valorisation est **100 % bénéfique pour l'environnement.**

Les ordures ménagères résiduelles collectées dans la CCPR représentent 158 kg par habitant et par an en 2009 (100 kg hors socio-professionnel), soit :

- 108 kg de moins par habitant par rapport à la moyenne départementale,
- et moitié moins par habitant que la moyenne nationale.

De nombreuses collectivités viennent se renseigner à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé sur la redevance incitative. La dernière en date est la Communauté d'Agglomération de Valenciennes le jeudi 29 avril, dont le Président était Jean Louis Borloo et la présidente actuelle est Valérie Létard, secrétaire d'Etat chargée des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Agenda

Le 3 juillet (voir p. 4)
Projection du film
“Soyez sympa, rembobinez”

Le 6 août (voir p. 4)
Projection du film “La vie moderne”

Le 16 octobre
Journée de l’Aquafitness
à la Piscine des 3 Châteaux



EN COUVERTURE
Il existe plus d’une centaine de variétés de pommes dans les vergers de la Com Com
Crédit photos : Citeasen

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

1 rue Pierre de Coubertin
68150 Ribeauvillé

Tél. 03 89 73 27 10
Fax : 03 89 73 27 11

Mail : epci@cc-ribeauville.fr
www.cc-ribeauville.fr

Bureaux ouverts
du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 13h30 à 18h30 (17h30 le vendredi)



En 2000, le département du Haut-Rhin lançait les plans de gestion de l’espace rural et péri-urbain (GERPLAN). Le but : coordonner les actions d’aménagement sur le terrain et gérer le territoire dans une logique de développement durable. En l’espace d’une décennie, une multitude d’actions a été menée, dont certaines à l’échelle du Pays de Ribeauvillé. Elles témoignent toutes d’une volonté partagée de préserver notre patrimoine naturel et l’identité de notre territoire autour de ses composantes : l’agriculture, le vignoble et le Ried. Je pense en particulier aux initiatives engagées à Aubure pour maintenir des espaces ouverts et doper l’agriculture de montagne. Preuve aussi de cette prise en compte de l’environnement : la revitalisation des rivières qui irriguent notre territoire. Le GERPLAN illustre également dix ans de collaboration exemplaire et productive entre le département, les communautés de communes et les acteurs de terrain. D’un côté, la capacité financière et technique d’une collectivité pour donner l’impulsion et encourager la décision. De l’autre, l’implication et le savoir-faire des communes pour concrétiser les projets. Cette collaboration multiple est le signe d’une ambition collective pour la définition d’une stratégie sur les espaces naturels. Dans le Pays de Ribeauvillé, où la valorisation des paysages est une exigence forte, cette dynamique joue depuis dix ans en faveur de nos territoires.

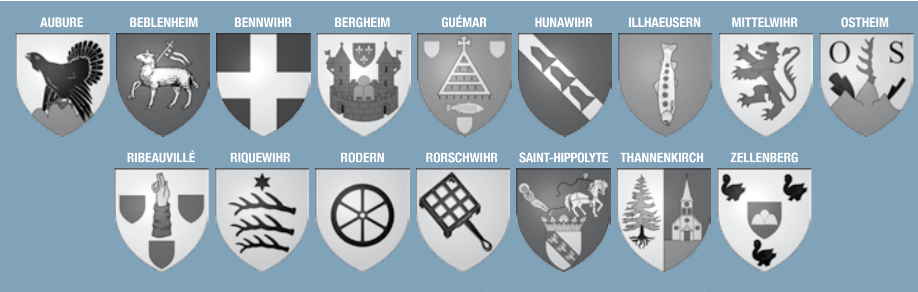
Un exemple de collaboration multiple

Pierre Adolph
Président de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé





PRÉCURSEUR, POUR VOUS SERVIR



Directeur de la publication - **Pierre Adolph,** Président de la Communauté de Communes
Conception, rédaction, fabrication - **Citeasen,** en collaboration avec la Commission Communication.
Imprimeur - **Europ’Imprim** à Rouffach.
Parution - juin 2010 Bulletin semestriel tiré à 8 500 exemplaires. ISSN 1291-1488.

Un budget en équilibre

Le budget général de la Communauté de Communes est placé sous le signe de l'équilibre: 9 355 585,51 euros en fonctionnement, 2 351 982,66 euros en investissement. Parmi les principaux domaines d'intervention: l'action scolaire (31,4 % du budget), dont l'accueil petite enfance et la jeunesse. Suivent sports et loisirs (27,1 %), en particulier la piscine, gestion des services (3 %), économie et tourisme (7,1 %) dont le fonds de concours aux communes, scolaire et jeunes (5,5 %), dont la natation scolaire. Sans oublier l'aménagement du territoire, la vie culturelle, le transport, l'emploi et l'environnement.

Les déchets, un poste essentiel

La collecte et la valorisation des déchets font l'objet d'un budget séparé, équilibré grâce à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Le budget « ordures ménagères » de la Communauté de Communes s'élève à 2 179 661,04 euros en fonctionnement et 192 642,12 euros en investissement.

La fiscalité en légère hausse

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, la fiscalité affiche une hausse globale de 3,75 %, ce qui représente une hausse de 2,64 €/hab. La taxe d'habitation passe de 1,80 % en 2009 à 1,87 %. La taxe sur le foncier bâti évolue de 1,94 % en 2009 à 2,01 % en 2010. Légère progression également pour la taxe sur le foncier non bâti: 8,82 % cette année contre 8,50 % l'an passé.

Bon à savoir

La loi de Finances 2010 a supprimé définitivement à compter du 1er janvier 2010 la taxe professionnelle pour toutes les entreprises. Celles-ci verseront désormais une cotisation foncière des entreprises (CFE) fondée sur les bases foncières. La CFE constituera donc une taxe locale à partir de 2011 et sera versée en 2010 sous forme de compensation de la taxe professionnelle qui était appliquée jusque-là.



Deux rendez-vous, deux films !

La ComCom met deux communes à l'affiche dans le cadre de l'opération « Passeurs d'image » : Mittelwihr et Bergheim. Deux rendez-vous de cinéma en plein air à ne pas manquer !

Première séance à Mittelwihr le samedi 3 juillet. De 18 à 22 heures, la place des Fêtes se transformera en vaste salle de projection. Une première pour le village épaulé pour l'occasion par l'association des parents d'élèves et l'association Dionysos. Au programme de cette soirée cinématographique: la comédie de Michel Gondry « Soyez sympa, rembobinez ». Un homme dont le cerveau devient magnétique efface involontairement toutes les cassettes du vidéoclub dans lequel l'un de ses amis travaille. Afin de satisfaire la demande de la plus fidèle cliente du vidéoclub, une femme démente, les deux hommes décident de réaliser les remakes des films effacés parmi lesquels « Retour vers le Futur », «Le Roi Lion » et « Robocop ». Plus de 300 personnes sont attendues pour assister à la projection en plein air. Un groupe de musique accompagnera cette douce soirée d'été.

Autre lieu, autre programmation. Le Comité des Fêtes de Bergheim prendra le relève vendredi le 6 août au Rempart Nord à côté de la Tour de la Poudrière de 19h00 à 22h30. Le film projeté, La Vie Moderne, est un hommage à la vie paysanne. Avant de lancer la pellicule, une conférence ayant comme thème l'évolution du monde agricole sera donnée par Jean Paul Meinrad et Gabrielle Rolli. Une exposition photo prêtée par le Parc naturel des Ballons des Vosges évoquera les fermiers-aubergistes du massif vosgien et sera visible à la Bibliothèque Communale du 23 juillet au 9 août.

La Communauté de Communes vous invite à partager ces véritables instants de convivialité au cœur de l'été.

Accès libre.

TERRITOIRES

Le GERPLAN, **10 ans après**

Dix ans après sa mise en application, le plan de gestion de l'espace rural et périurbain (GERPLAN) a entraîné un nouvel équilibre du territoire.
Entre espaces de montagne et vergers, entre zones agricoles et pôles urbains, plus de 300 actions ont été mises en œuvre dans le Haut-Rhin dans le cadre de cette démarche unique en France.



Un équilibre fragile **à maintenir**

Paysages de montagne, vergers, rivières : à l'échelle du Pays de Ribeauvillé, le GERPLAN contribue à préserver le riche patrimoine naturel du territoire. Inventaire.



En 2004, la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé adoptait le GERPLAN initié quatre ans plus tôt à l'échelle du département. Un véritable tournant pour le territoire et un engagement fort sur la voie du développement durable. Car le GERPLAN est avant tout un plan d'action en faveur du patrimoine naturel qui associe le Département, la Communauté de communes et les acteurs terrain. À la clé, un panel de décisions qui couvre toute la diversité du territoire, entre zones de montagne, vignoble et plaine. À Aubure, c'est l'agriculture de montagne qui est relancée à travers une politique d'acquisition foncière. Ailleurs, place à la reconquête des vergers traditionnels pour préserver l'identité du territoire et la biodiversité.

Haies, arbres, arbustes : le décor est planté

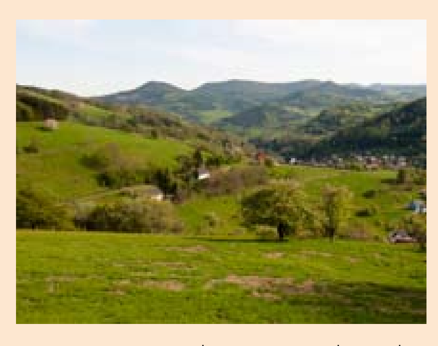
À Beblenheim, Bennwihr, Mittelwihr et Ostheim, le syndicat intercommunal a entrepris la restauration des abords du Sembach pour donner un nouveau souffle à ce cours d'eau et améliorer l'état des berges. Le syndicat viticole de Beblenheim a planté des espèces locales le long du sentier des Perles. À Ribeauvillé, la trame verte est en cours de création avec la plantation de haies, arbres et arbustes. Tout aussi significatif : la création de prairies fleuries à Bergheim, Illhaeusern et Guémar. Composées d'espèces végétales annuelles et vivaces locales, elles améliorent le cadre de vie et favorisent le maintien voire le développement d'une flore ou d'une faune autochtones. Enfin, des sentiers d'interprétation sont en cours de création à Bergheim, St Hippolyte et Guémar. Le but : valoriser les richesses naturelles ou historiques sur un mode pédagogique et ludique.

CONTACT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
www.cc-ribeauville.com Rubrique « Environnement »

Un outil **unique en France**

Les plans de gestion de l'espace rural et périurbain ont été initiés en 2000 par le Département du Haut-Rhin. La vocation de cet outil unique en France : coordonner les actions d'aménagement et gérer de manière durable l'espace rural et périurbain. Depuis 2000, 25 des 29 structures intercommunales du Haut-Rhin se sont inscrites dans cette démarche. Le Conseil Général soutient financièrement ces initiatives, appuyé par d'autres partenaires comme la Communauté de communes, la Région, l'Agence de l'Eau, etc. selon les projets. En dix ans, plus de 300 actions ont été mises en œuvre à l'échelle départementale.

En montagne, des paysages réinventés



Le village d'Aubure a engagé un programme de suppression des micro boisements et de défrichage pour redonner un second souffle aux espaces périvillageois et à l'agriculture de montagne. Au total ce sont quelques hectares de landes ou de plantations qui ont été ou vont être transformés en prés, recréant ainsi des espaces fourragés pour les exploitants en place, apportant une amélioration à la qualité du cadre de vie des habitants et à celle des milieux naturels.

Les vergers sous **haute protection**

Depuis 2007, le Conseil Général procède à un inventaire précis des vergers dans le Pays de Ribeauvillé.

La commune de Ribeauvillé a enclenché le mouvement avec l'appui de l'association Apfel Bisser. D'autres villages ont suivi : Beblenheim, Hunawihr, Riquewihr, Bergheim et Rorschwihr. L'objectif : maintenir voire recréer des vergers, préserver les variétés anciennes, souligner les enjeux paysagers et écologiques. Sur les sept communes recensées, les services du Conseil Général ont répertorié plus de 12000 arbres et 771 vergers menacés par l'uniformisation des cultures. Deux raisons à cette mobilisation : la diversité des espèces fruitières et la survie des populations animales qui trouvent refuge dans ces espaces, véritables niches écologiques. C'est donc tout un éco-système qu'il s'agit de préserver.



Une redécouverte des saveurs pour promouvoir la biodiversité

Au cœur de l'action d'Apfel Bisser : les vergers à hautes tiges (cerisiers, poiriers, pommiers…) qui forment l'identité du paysage. Pour pérenniser son action, l'association a investi dans le matériel, avec l'aide du Conseil Général dans le cadre du GERPLAN. Elle a fait l'acquisition d'une motofaucheuse pour entretenir les vergers : un équipement adapté aux terrains tout en étant respectueux de la faune et de la flore. Apfel Bisser a également modernisé son atelier de jus de pomme avec l'achat d'une laveuse et d'un broyeur de pommes. La promotion des vergers passe en effet par la valorisation de la production. L'atelier de jus de pomme artisanal créé à Ribeauvillé en est l'un des relais. On presse la pomme pour déguster son jus ou on la croque à pleines dents. Une redécouverte des saveurs pour empêcher que la biodiversité ne s'éteigne totalement.

Du producteur **au consommateur**

Portée par le goût du naturel, la vente directe de produits du terroir connaît un regain d'intérêt. La preuve à Ribeauvillé avec l'Échoppe paysanne.



À Ribeauvillé, l'Échoppe paysanne regroupe un collectif de producteurs locaux qui vendent leurs produits en direct sous un même toit. Les clients apprécient ce circuit alternatif basé sur la proximité. Depuis deux ans, un véritable lien social s'est créé entre les agriculteurs et les consommateurs en quête de fraîcheur et séduits par les produits du terroir. Les professionnels se relaient à l'Échoppe paysanne pour encadrer les ventes de fromage, de viande ou de produits maraîchers qui proviennent exclusivement des exploitations. La démarche est placée sous le signe de la qualité, de la proximité et de l'écologie. Pas de transport long et coûteux des marchandises : tous les produits ne parcourent que quelques kilomètres avant d'arriver dans le panier du consommateur.

Mais que fait **la Brigade Verte ?**

Créée il y a plus de vingt ans, la Brigade verte est fortement ancrée dans le paysage local. Un métier aux multiples facettes.

On croyait le métier de garde champêtre disparu. Mais la Brigade Verte a pris le relais. La fréquentation croissante des espaces naturels impose une vigilance sans relâche. C'est la vocation première de la Brigade Verte créée en 1988 : veiller au respect de notre environnement. Aujourd'hui, ce syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux regroupe 58 gardes qui couvrent 306 communes du Haut-Rhin. À pied, à cheval, en voiture, sur une motoneige ou à VTT, ces officiers sont les gardiens de l'espace rural. Leur présence sur le terrain est avant tout préventive et pédagogique. Et face à une infraction, priorité est donnée à la conciliation…

Rien n'échappe à sa vigilance

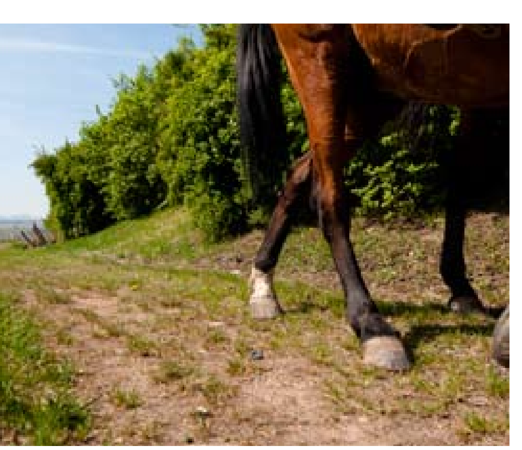
Le garde champêtre a le pouvoir de verbaliser, en cas notamment d'atteinte aux propriétés forestières et rurales. Il veille aussi au respect des règlements, des arrêtés pris par les maires dans le cadre de la police municipale (salubrité, sécurité…). Rien n'échappe à sa vigilance : chasse, pêche, pollution des eaux, circulation des véhicules, dépôts sauvages, camping sauvage, feux… Dans le département, ce dispositif de surveillance original est déployé autour de 10 postes, de Colmar à Guewenheim en passant par Bennwihr. L'organisation est gérée depuis le poste de commandement de Soultz. Entre missions de jour et astreintes, la Brigade Verte assure ainsi une surveillance 365 jours par an. Une présence permanente en faveur de notre cadre de vie et de notre patrimoine naturel.



La Brigade Verte
veille au respect
de notre environnement.











Philippe Barotte
D’abord une mission de prévention

Dans les villages, dans les vignes ou en forêt, la Brigade Verte joue la carte de la proximité pour sensibiliser avant de sanctionner. Le témoignage de Philippe Barotte, garde champêtre à Bennwihr.

Quelles sont vos principales missions ?

Il s’agit d’abord d’assurer une surveillance des territoires communaux. Le pays de Ribeauvillé compte quatre gardes pour patrouiller sur 24 communes. De fait, notre action s’exerce en étroite collaboration avec les maires qui nomment les gardes champêtres pour faire respecter les arrêtés. Mais notre objectif premier n’est pas de sanctionner, même si la répression est parfois inévitable. Nous avons d’abord une mission de prévention et de sensibilisation, notamment par rapport au respect de la nature.

L’environnement est au cœur de votre métier…

C’est en effet l’axe majeur de nos interventions. Nous veillons notamment aux dépôts sauvages de déchets ou d’objets encombrants dans la nature qui se sont multipliés au cours des dernières années. Nous sommes aussi très vigilants sur le respect des règles en matière de chasse, pêche ou de pollution des eaux. En collaboration avec l’Office National des Forêts, nous participons aux opérations de comptage des animaux et nous portons secours aux oiseaux blessés. Sans oublier la surveillance des sites aménagés pour la migration des batraciens ou encore l’observation des indices de présence du lynx dans nos forêts dans le cadre du réseau lynx…

Ce métier a-t-il beaucoup évolué depuis sa création ?

C’est important de se faire voir. C’est pourquoi, nous multiplions les interventions sur le terrain pour répondre aux incivilités et au besoin d’une police de proximité. Les patrouilles équestres ont pris de l’importance car elles nous permettent de circuler partout, dans les villages, dans les vignes ou en forêt. Tous les gardes sont cavaliers. Le cheval, c’est un peu l’emblème de notre métier.



Septembre 1939 : **deux villages se souviennent**

De Boesenbiesen, sur la bande rhénane, à Rorschwihr : c'est le chemin parcouru par les réfugiés lors de l'évacuation de 1939. Les deux villages se souviennent.

Pour la commune de Boesenbiesen, dans le canton de Marckolsheim, l'ordre d'évacuation parvient le 13 septembre. Les habitants ont 24 heures pour préparer leurs bagages. Destination : Rorschwihr. Une commémoration réunissant les deux villages a ravivé les souvenirs en mars 2010, dont l'initiative revient à deux présidents d'association, Jean Gaschy et Joseph Zumsteeg. Touchés par cette idée, les maires des deux communes - Jean Blaise Loos et Olivier Stocky - se sont associés à l'événement. Messe, dépôt de gerbe au monument aux morts, défilé et repas convivial ont ponctué cette journée.

Parmi les témoins, Marie-Marthe Keusch, 89 ans, a conservé un souvenir ému de l'évacuation. *« J'avais alors 18 ans. Je conduisais l'attelage en compagnie de ma sœur et de nos deux tantes. A Rorschwihr, nous avons été orientées vers un grand bâtiment – le Maierhof – où sept autres familles logeaient également. Nous percevions des indemnités pour acheter de la nourriture. L'hébergement était précaire mais correct. Les jeunes dormaient sur des matelas posés sur de la paille dans les grandes salles. Une seule cuisinière à bois était à la disposition des familles. »*

Entre soulagement et inquiétude

Les anecdotes fusent au cours de ces retrouvailles. Les réfugiés de Boesenbiesen se souviennent d'avoir aidé les habitants de Rorschwihr pour les vendanges mais aussi pour couper du bois dans la forêt. D'autres rappellent que *« les habitants avaient l'autorisation de retourner à vélo dans leur village, à l'aide de sauf-conduits, pour aller cultiver les champs. Mais ils avaient l'interdiction de rentrer dans les maisons et surtout de faire du feu pour ne pas signaler leur présence. »* Après l'annexion de l'Alsace en juin 1940, les combats ont cessé. Les réfugiés ont alors décidé de regagner leur maison. Pour tous, un sentiment mêlé de soulagement lié au retour à la maison et d'inquiétude face à l'occupation.



Bâtiment Saint-Augustin à Ribeauvillé

La Drôle de guerre

Le vignoble, point de ralliement des familles de réfugiés avant l'exode vers le sud-ouest de la France : l'une des images fortes de l'évacuation pendant la Drôle de guerre.

Septembre 1939. L'Allemagne nazie envahit la Pologne. C'est l'étincelle qui met le feu aux poudres. La France et Royaume-Uni déclarent la guerre à Hitler. Le début de la Drôle de guerre, comme l'a surnommé un journaliste en référence aux armées alliées qui attendaient l'offensive dans leurs retranchements, notamment la ligne Maginot, en trompant l'ennui. Car aucun conflit majeur n'est alors en vue, si ce n'est quelques escarmouches de patrouilles de reconnaissance. Mais parmi les populations, c'est l'effervescence. Le temps de l'évacuation. Dès la déclaration de la guerre Strasbourg et de nombreuse localités situées à 3 km de la frontière sont évacuées principalement vers sud-ouest et le centre de la France.

À Ribeauvillé, le couvent des Sœurs accueille des familles de réfugiés venant de Boofzheim, Boesenbiesen, Grussenheim, Mackenheim, Marckolsheim et Schoenau. Une étape avant l'exode éventuel vers la Dordogne. Les réfugiés sont logés dans les dortoirs de l'actuel bâtiment Saint Augustin. Ils prennent les repas dans les couloirs menant à l'église. Retour au village deux semaines plus tard - 24 et 25 juin – pour les réfugiés de Mussig, Baldenheim et Muttersholtz. La fin d'une parenthèse douloureuse.

De l'évacuation à la libération

Pour les chefs militaires français, l'objectif principal de l'évacuation était d'éloigner la population vivant le long de la frontière allemande. Elle devait s'opérer entre le moment de la mobilisation générale, le 1er septembre, et celui de la déclaration de guerre le 3 septembre. Ainsi, entre le 2 et le 3 septembre, près de 400 000 Alsaciens originaires de 281 communes abandonnèrent leurs terres et leurs biens. L'exode commença. Notre région fut alors le théâtre d'incessants allers-retours de militaires et de civils cherchant un refuge, une gare ou des trains spéciaux menant vers la France libre.

Bientôt la journée de l'aquafitness

C'est un temps fort de la vie sportive à Ribeauvillé. La journée de l'Aquafitness – le 16 octobre prochain - est accessible à tous ceux qui veulent découvrir ou explorer les bienfaits de cette discipline pour leur santé, leur forme et leur bien-être. Cinq intervenants internationaux sont sollicités pour animer cette journée : Arnaud Dubois et Julie Barrand (France), Mariano Solier (Argentine), Katrien Lemahieu (Pays-Bas) et Martine Flamen (Belgique). Plusieurs nouveautés sont annoncées pour cette édition 2010 : un buffet offert aux participants, une nouvelle tarification (Pass 3 ou 5 cours, Pass « Aquaparty ») qui complètent le « cours à l'unité » ainsi que de nombreux cadeaux.

NOUVEAUTÉ ! Espace Wellness et show room



Un espace Wellness avec sauna, hammam, massages et ateliers bien-être sera proposé lors de la Journée de l'aquafitness. À l'affiche également : un show room pour tester la nouvelle génération des équipements aquatiques et découvrir le coaching aquatique, un programme gratuit et personnalisé de remise en forme dans l'eau. À noter aussi l'organisation d'un cours gratuit à destination de toute la famille, le dimanche matin à partir de 10h30.

JOURNÉE DE L'AQUAFITNESS : samedi 16 octobre 2010, de 9 h à 21 h à la Piscine des 3 Châteaux à Ribeauvillé.

En savoir plus : www.piscine-3-chateaux.fr



CONTACT
ACCUEIL PISCINE
TÉL. 03 89 73 27 27



Cure anti-stress à la piscine

Sauna, hammam, fitness : la piscine des 3 Châteaux offre une palette variée d'activités. De quoi séduire un large public pour une cure anti-stress.

Douceur et bien-être au programme. L'espace sauna-hamamm réunit tous les ingrédients pour tonifier le corps : deux saunas mixtes, un hammam, des jets massants, une cascade d'eau froide, un espace détente et un aérium. Le sauna alterne passages en cabine où règne une chaleur intense et sèche, et douches, chaudes au début puis froides, pour favoriser la transpiration. Équipées de banquettes sur deux niveaux, les cabines de sauna sont spacieuses.

Le hammam offre le bien-être d'un bain de vapeur. Une séance de 15 à 20 minutes terminée par une douche chaude permet de se détendre, une douche froide de se sentir revigoré. Et pour une relaxation totale, relâchement pendant quinze minutes en salle de repos ou en été en aérium.

> Des moments précieux et uniques

Opération vitalité en salle de fitness richement équipée : 2 steppers, 1 vélo allongé, 2 vélos verticaux, 1 elliptique, 1 tapis de course, 2 rameurs, 1 tour de musculation, 1 barre de traction, des espaliers. L'accès est libre mais un animateur peut accompagner les usagers et les conseiller sur le fonctionnement des équipements ou leur concocter un programme personnalisé. Accessibles également : les cours collectifs de cuisses abdo-fessiers. Autant de moments précieux et uniques pour atteindre la plénitude, l'équilibre et l'harmonie.



CONTACT
ACCUEIL PISCINE
TÉL. 03 89 73 27 27



Sauna, mode d'emploi

- Prenez une douche chaude, savonnez-vous et séchez-vous.
- Passez une première fois en cabine, pendant 5 à 10 minutes, avec une température de 75 à 90°. Vous pouvez augmenter l'intensité de la chaleur en versant de l'eau sur les pierres brûlantes à la fin du premier bain.
- Douchez-vous, si possible à l'eau froide : vous serez surpris de bien la supporter.
- Séchez-vous bien.
- Passez une deuxième fois en cabine.
- Prenez à nouveau une douche à l'eau froide ou tiède et séchez-vous.
- Enfilez un peignoir, buvez beaucoup d'eau ou du jus de fruits et accordez-vous un temps de récupération d'une quinzaine de minutes.

BOURSE AUX LOGEMENTS

Liste des logements à louer disponible dans les mairies du Pays de Ribeauvillé. Pour consulter également la liste ou proposer un logement: www.cc-ribeauville.fr, rubrique « Bourse aux logements », accessible depuis la page d'accueil.

ENFANCE JEUNESSE

• **Service Enfance Jeunesse** (à la Communauté de Communes)
Renseignements et inscriptions
aux heures de permanence
• Lundi: de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi: de 14h à 17h30
• Mercredi: de 9h à 12h
• Jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Fermé le vendredi
• Et sur RDV

• **Relais Assistantes Maternelles** (à la Communauté de Communes) Tél. 03 89 73 27 13.

• **Mission Locale**: permanences le vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, à la Communauté de Communes.
Contact: Les vendredis, à la Communauté de Communes - Tél. 03 89 73 27 26
Les autres jours de la semaine, à la Mission Locale de Colmar - Tél. 03 89 21 72 20
Vous pouvez aussi consulter le site web de la mission locale de Colmar: www.missionlocalecolmar.fr

ENVIRONNEMENT

Jours de collecte des ordures ménagères

Aubure:	jeudi
Beblenheim:	mercredi
Bennwihr:	mardi
Bergheim:	mercredi
Guémar:	mardi
Hunawihr:	mercredi
Illhaeusern:	mardi
Mittelwihr:	mercredi
Ostheim:	mercredi
Ribeauvillé:	mardi
Riquewihr:	jeudi
Rodern:	lundi
Rorschwihr:	lundi
Saint Hippolyte:	lundi
Thannenkirch:	lundi
Zellenberg:	jeudi

Reports de collecte

• **Rattrapage du mercredi 14 juillet** (Beblenheim, Bergheim, Hunawihr, Mittelwihr, Ostheim): le vendredi 16 juillet 2010
• **Rattrapage du jeudi 11 novembre** (Aubure, Riquewihr, Zellenberg): vendredi 12 novembre 2010
• **Rattrapage du lundi 1er novembre** (Rodern, Rorschwihr, St Hippolyte, Thannenkirch): samedi 30 octobre 2010

Déchetteries

• **Ribeauvillé**: rue de l'Industrie; ouverte du lundi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 18h en continu

• **Riquewihr**: rue des Prés, ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le samedi de 8h à 18h en continu.

Hauteur des véhicules limités à 2m pour les Déchetteries de Ribeauvillé et Riquewihr

Sites verts - Aubure, Saint-Hippolyte, Thannenkirch: accessible tous les jours

Bergheim: samedi de 14h30 à 16h30.

Guémar: lundi, mercredi et samedi de 8h à 18h
Pour Guémar et Saint-Hippolyte: hauteur limitée à 2m

LOISIRS

Piscine des Trois Châteaux et Espace forme
1 rue Pierre de Coubertin,
68150 Ribeauvillé, tél. 03 89 73 27 27.

Heures d'ouverture jusqu'au 19 juin 2010 et à partir du 30 août 2010

Piscine

• lundi, mardi, jeudi	9h-19h
• mercredi	9h-21h
• vendredi	9h-22h
• samedi	9h-18h
• dimanche	8h30-13h

Espace forme

• lundi, mardi, mercredi	9h-21h
• jeudi	9h-19h
• vendredi	9h-22h
• samedi	9h-18h
• dimanche	8h30-13h

Heures d'ouverture pendant les vacances d'été (du 20 juin au 29 août 2010)
Piscine et Espace forme
• lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche 9h30 19h
• mercredi 9h30-21h
• vendredi 9h30-22h

Pour en savoir plus
www.piscine-3-chateaux.fr

TRANSPORT

Horaires des lignes 106, 109 et de la navette de proximité vers Thannenkirch et Aubure sur le site Internet de la Communauté de Communes ou dans votre mairie.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque d'Aubure, place de la Mairie.
Permanences: vendredi 17h-19h; samedi 10h-12h.
Cotisation pour les plus de 16 ans: 6 € par an.
Conditions de prêt: 3 livres, durée 3 semaines.

Bibliothèque de Beblenheim,
1 rue de la Vieille École, tél. 03 89 49 05 72,
bibliotheque.beblenheim@orange.fr.
Permanences: mardi 16h30-19h, mercredi 9h-11h; vendredi, 16h30-19h.
Cotisation pour les plus de 16 ans et sauf demandeurs d'emploi: 6 € par an.
Conditions de prêt: 4 livres, 2 BD et 2 périodiques pour une période de 3 semaines renouvelable une fois.

Bibliothèque de Bennwihr,
49 rue du Général de Gaulle, tél. 03 89 49 05 59
Permanences: mardi 16h30-19h; vendredi 17h-19h
Cotisation pour les plus de 16 ans: 9 €.
Conditions de prêt: 5 livres, durée 3 semaines.

Bibliothèque de Bergheim,
5 rue de l'Église, tél. 03 89 73 30 01,
biblio.bergheim@wanadoo.fr
Permanences: lundi 14h-18h; mardi 15h30-19h; mercredi 9h-12h et 14h-18h; vendredi 14h-18h; samedi 9h-12h.
Cotisation pour les plus de 16 ans: 12 € par an pour les CD/DVD, 6 € par an pour les livres.
Conditions de prêt: 7 livres, 5 CD, 2 DVD; durée 4 semaines.

Bibliothèque de Ribeauvillé,
Maison du Patrimoine 1, Cour du Grand Bailli
68150 RIBEAUVILLÉ, Tél: 03 89 73 37 69,
bibliothequeribeauville@orange.fr
Permanences: lundi 15h-17h; mardi 10h-12h, 15h-18h; mercredi 9h-12h, 14h-18h;
jeudi, 15h-18h; vendredi 10h-12h, 15h-19h; samedi 9h-12h.
Cotisation pour les plus de 16 ans: 5 €.
Conditions de prêt: 4 livres, 1 revue, 1 BD; durée 4 semaines.

Bibliothèque de Riquewihr,
11 avenue Méquillet, tél. 03 89 49 00 07,
bmriquewihr@aol.com.
Permanences: mardi 16h-18h; mercredi 10h-12h, 14h-16h; jeudi 16h-18h; vendredi 17h-20h.
Cotisation pour les plus de 16 ans: 7 euros
(3 € pour les lycéens et étudiants).
Conditions de prêt: 5 livres; durée 4 semaines.

Bibliothèque de Thannenkirch, place des Fêtes.
tél: 03 89 73 13 50
Permanences: lundi 16h-19h; samedi 15h-17h.
Pas de cotisation.
Conditions de prêt: 2 livres; durée 3 semaines.

En savoir **plus**

À consulter à la Communauté de Communes: les délibérations du conseil communautaire et annexes aux délibérations ainsi que le budget, la charte de développement.
www.cc-ribeauville.fr

Communauté de Communes
du Pays de Ribeauvillé
1 rue Pierre de Coubertin
68150 Ribeauvillé
Tél. 03 89 73 27 10
Télécopie: 03 89 73 27 11
Site internet: www.cc-ribeauville.fr
Mail: epci@cc-ribeauville.fr

Il y a de la **Com Com**
là dessous



PRÉCURSEUR, POUR VOUS SERVIR